

département de l'EURE
commune d'IGOVILLE
LES TERRASSES D'IGOVILLE
PLAN DE VENTE

Lot n° : 2

Réf. cadastrale : A n°

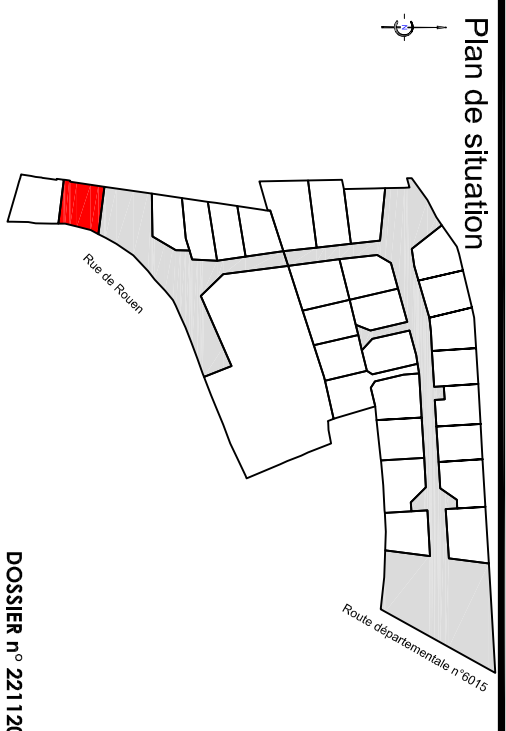
Surface plancher : 200 m²

Echelle : 1/200

Date de publication : 07/02/2024

A n°25
Propriété de
M. Philippe HEDGECQ
Mme Marie-Christine PERJOC

Plan de situation



DOSSIER n° 221120

Maitres d'ouvrage



Bureau d'études hydraulique



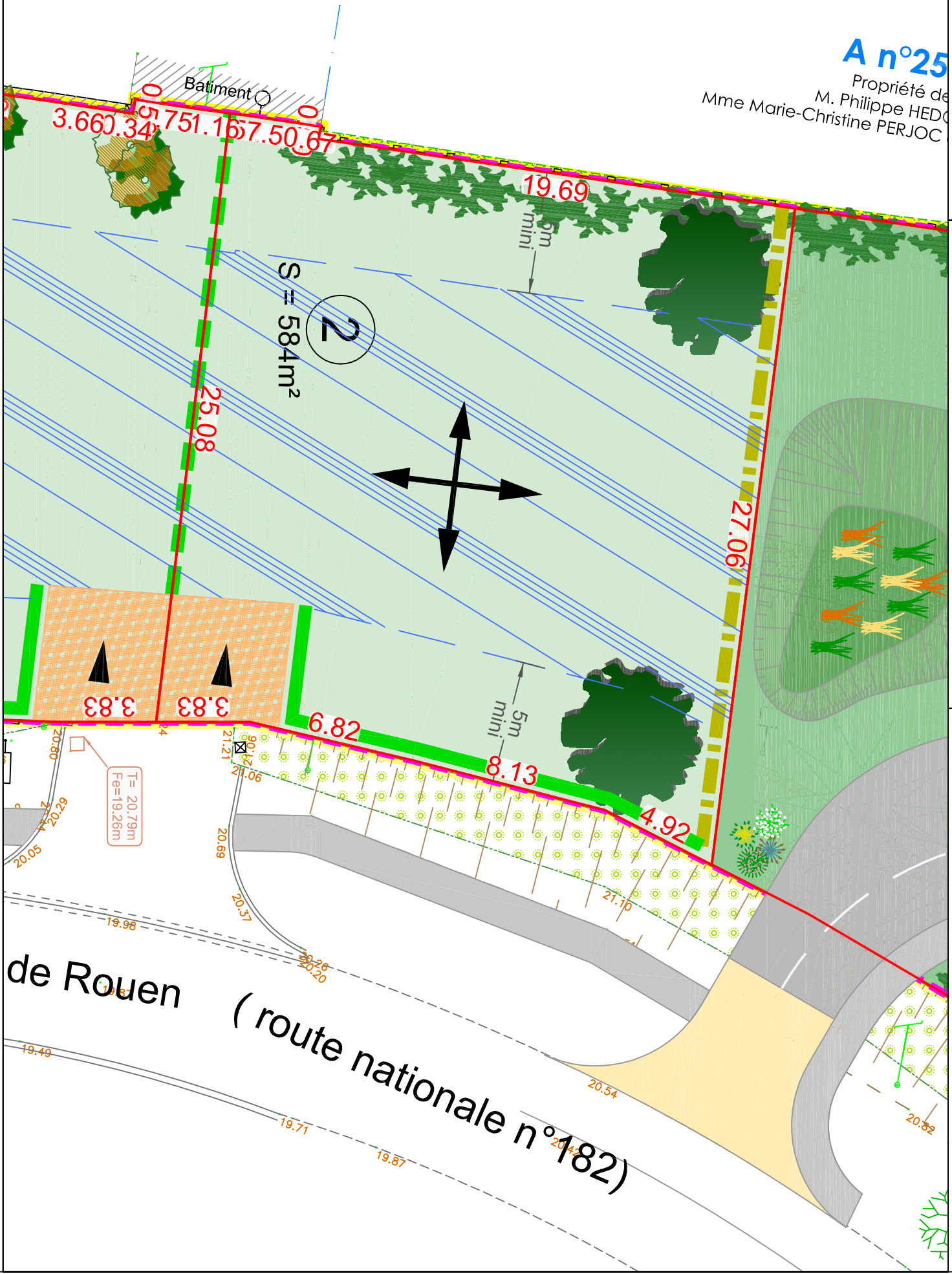
Architecte



Bureau d'études VRD



Géomètre expert



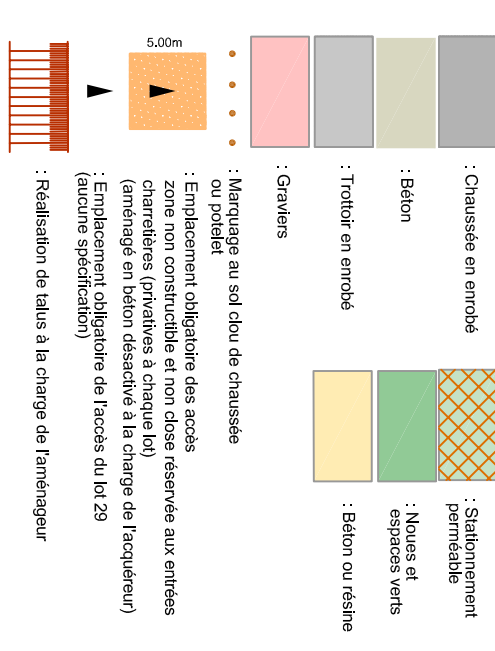
Plan de vente provisoire dans l'attente du bornage et des nouvelles numérotations cadastrales

Nota : Il est recommandé aux futurs acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique spécifiques sur le terrain afin de définir l'adaptation au sol de leur construction (fondations).

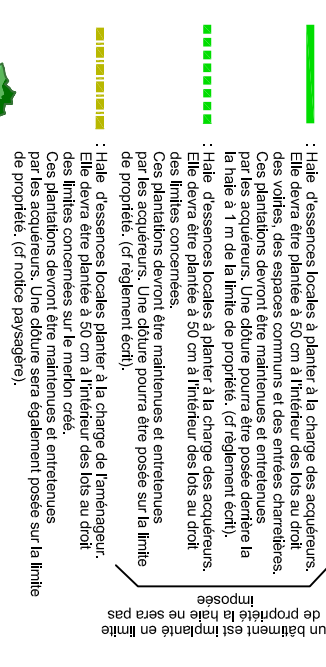
Nota* : Les altimétriques de la future voirie et les seuils d'entrée sont donnés à titre indicatifs et pourront être modifiés au cours des travaux. Ils devront être contrôlés après travaux.

Nota** : Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Elles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.

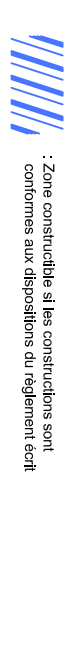
LEGENDE VOIRIE ET ACCES :



LEGENDE TRAITEMENT LIMITES ET ESPACES VERTS :



LEGENDE REGLEMENTAIRE :



Nota : Les abris de jardins d'une emprise inférieure à 10 m² peuvent être édifiés en dehors de la zone constructible. Ils devront être implantés dans la partie arrière des lots.

Nota : Au moins 50% du faillage principal doit respecter l'axe. Parfois deux choix possibles.